**Rappel du contenu du dossier de candidature**

Le dossier de candidature, à remplir par l’intermédiaire du compte asso, doit être composé de la manière suivante (vous pouvez utiliser cette note comme une checklist).

Le fichier Excel d’autoévaluation dûment rempli, accompagné a minima des pièces complémentaires suivantes (qui concernent les critères d’éligibilité) :

Copie des statuts de l’association

Règlement intérieur

La liste des dirigeants de la structure (en faisant apparaitre les membres du CA et du bureau)

Rapports financiers des deux dernières AG (facultatifs) / Compte de résultat et bilan des deux derniers exercices écoulés

Budget de l’exercice en cours

Rapports d’activités présentés lors des deux dernières AG (facultatif mais conseillé)

Le fichier Word de candidature (critères de sélection), accompagné a minima des pièces justificatives suivantes :

Document précisant les critères d’identification des bénéficiaires

Contrat/charte d’engagement entre le mentor et la structure

Document qui détaille le processus et les étapes de demande et suivi de l'extrait du bulletin n°2 du casier judiciaire des mentors de la part de la structure

Exemples de trames de formation en direction des mentors

Exemple de ressources pédagogiques mises à disposition pour aider à l'accompagnement des jeunes

Document déclaratif avec le volume horaire d'accompagnement dont bénéficie le mentoré sur l'année, la fréquence des séances de mentorat et la durée d'accompagnement

Extrait de l'évaluation d'impact

Le CERFA 12156\*5 se génère automatiquement une fois que la structure a renseigné le formulaire qui apparait dans le compte asso. Ce CERFA est accompagné des pièces justificatives suivantes (certaines pièces à joindre obligatoirement sont déjà listées ci-dessus) :

Le récépissé de création ou de modification attribué par le greffe des associations

Le RIB de la structure

Le dernier rapport d’un commissaire aux comptes si ont été reçus plus de 153 000 euros de dons ou de subvention